

PAR MONTS ET RIVIÈRE

Janvier 2012, volume 15, no 1



REVUE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DES QUATRE LIEUX
SAINT-CÉSAIRE, ANGE-GARDIEN, SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD, ROUGEMONT

Sommaire

**4 Les débuts difficiles de la
paroisse de l'Ange-Gardien**

Par : *Gilles Bachand*

**9 Patrimoine naturel des
cisterciens de Rougemont**

Par : *Sébastien Couvrette*

18 Le déménagement

Par : *Gilles Bachand*

Chroniques

Coordonnées de la Société	2
Mot du président	3
Heures d'ouverture	15
Prochaine rencontre	15
Activités de la SHGQL	16
Nouveautés à la bibliothèque	16
Don de meubles à la Société	16
Nouvelles publications	17
On veut savoir...	17
Nos activités en image	18
Nos commanditaires	19



Participons à toutes les festivités!



La Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux a été fondée en 1980. C'est un organisme à but non lucratif, qui a pour mandat de faire connaître et valoriser par des écrits et des conférences, l'histoire et le patrimoine des municipalités suivantes : Saint-Césaire, Saint-Paul d'Abbotsford, Ange-Gardien et Rougemont. Elle conserve des archives historiques et favorise aussi l'entraide mutuelle des membres et la recherche généalogique.

32 ans de présence dans les Quatre Lieux

La Société est membre de :

[La Fédération des sociétés d'histoire du Québec](#)

[La Fédération québécoise des sociétés de généalogie](#)

COORDONNÉES DE LA SOCIÉTÉ

Adresse postale : 1291, rang Double Rougemont (Québec) J0L 1M0 Tél. 450-469-2409	Adresse du local : Édifice de la Caisse Populaire 1, rue Codaire Saint-Paul-d'Abbotsford Tél. 450-379-	Site Internet : www.quatrelioux.qc.ca Courriels : lucettelevesque@sympatico.ca shgquatrelioux@
---	---	--

Cotisation pour devenir membre : La cotisation couvre la période de janvier à décembre de chaque année. 30,00\$ membre régulier. 40,00\$ pour le couple.	Horaire du local : Mercredi : 13 h à 16 h 30 Samedi : 9 h à 12 h (3 ^{ème} samedi du mois) Semaine : sur rendez-vous. Période estivale : sur rendez-vous.
--	--

La revue *Par Monts et Rivière*, est publiée neuf fois par année.

La rédaction se réserve le droit d'adapter les textes pour leur publication. Toute correspondance concernant cette revue doit être adressée au rédacteur en chef :

Gilles Bachand tél. : 450-379-5016.

La direction laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs textes. Toute reproduction, même partielle des articles et des photos parues dans *Par Monts et Rivière* est interdite sans l'autorisation de l'auteur et du directeur de la revue. Les numéros déjà publiés sont en vente au prix de 2,00\$ chacun.

Dépôt légal : 2012

Bibliothèque et archives nationales du Québec ISSN : 1495-7582

Bibliothèque et archives nationales du Canada

Tirage : 200 exemplaires par mois

© Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux

Un peuple sans histoire est un peuple sans avenir



Bonjour vous tous.

Avec ce numéro de la revue, nous commençons notre quinzième année. Que le temps passe vite à parcourir notre histoire et la généalogie de nos familles! La formule ne change pas. Nous voulons par ces petits articles vous sensibiliser au plaisir de découvrir des hommes, des femmes, leurs histoires, des lieux, des bâtiments, etc. C'est ce qui fait en grande partie ce que nous sommes maintenant soit des Québécois!

Nous vous invitons à venir découvrir notre nouveau local. C'est un endroit moderne, avec toutes les facilités normales dans les circonstances : Toilettes hommes et femmes, cuisinette équipée, et que dire de nos emplacements séparés! L'un contenant une bibliothèque de références, le suivant la recherche dans nos banques de données et Internet, un autre pour nos archives et enfin un local pour le secrétariat, permettant ainsi une plus grande tranquillité et efficacité pour vos recherches. On devrait avoir fini notre aménagement pour la fin de février au plus tard. Nous vous aviserons de la date de l'inauguration officielle.

C'est le temps du renouvellement de votre cotisation. Pour nous, c'est très important, ce montant sert à vous faire parvenir votre revue et il vous donne accès gratuitement à tous nos services et conférences. **Offrir en cadeau un abonnement à notre revue est aussi un moyen de nous encourager, mais aussi de peut-être rendre quelqu'un heureux?**

Nous entreprendrons prochainement notre campagne de financement annuelle. Si vous connaissez des commanditaires potentiels, veuillez s.v.p. communiquer ces informations à notre secrétaire-trésorière, Mme Lucette Lévesque. Nos commanditaires sont essentiels pour la continuité de notre Société.

Le 125^e anniversaire de Rougemont!

La municipalité de Rougemont célèbre cette année son 125^e anniversaire. Le comité organisateur des fêtes propose aux citoyens plusieurs activités. La Société est un partenaire de cet événement. Depuis plusieurs mois, nous publions des articles historiques dans le journal municipal et avons fourni des photos historiques pour certaines célébrations. Nous allons dans le cadre de ces réjouissances, publier plusieurs articles dans cette revue, ainsi que deux publications en généalogie durant l'année. De plus, la conférence du mois de février portera sur l'histoire de Rougemont. **Nous vous invitons à participer en grand nombre à toutes ces festivités.**

Gilles Bachand

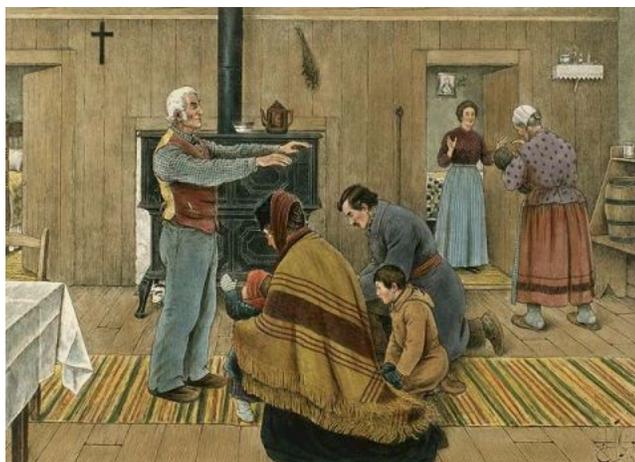
Conseil d'administration 2012

Président et archiviste : Gilles Bachand

Vice-président : Jean-Pierre Benoit

Secrétaire-trésorière : Lucette Lévesque

Administrateurs (trices) : Diane Gaucher, Lucien Riendeau, Jeanne Granger-Viens, Michel St-Louis et Madeleine Phaneuf, Cécile Choinière



**La bénédiction du jour de l'an l'une de nos vieilles traditions québécoises
À tous, une bonne et heureuse année et le paradis à la fin de vos jours comme disaient nos ancêtres!**



Les débuts difficiles de la paroisse de l'Ange-Gardien

C'est en 1848 que les premières tractations débutent concernant l'établissement d'une nouvelle paroisse sur le territoire de Saint-Césaire. Jeudi le 19 octobre 1848, le curé Louis Turcot de Saint-Césaire, se transporte à l'école située au milieu du rang Séraphine, le but étant de déterminer un endroit le plus convenable pour y établir une chapelle. Deux places sont en compétition. L'une centrale au milieu du rang Séraphine et l'autre sur la Grande Ligne près de la route qui conduit à ce rang. Ce chemin de la Grande Ligne passe à environ 90 arpents à l'est de l'église de Saint-Césaire. Il court du sud au nord mettant en communication directe la ville de «Ouest Farnham» avec le village de la «Factorie» dans la paroisse de Saint-Pie sur la rive gauche de la rivière Yamaska. (Aujourd'hui la route 235).

Très vite la bisbille éclate entre les tenants des deux endroits. Voyons ce que l'historien Isidore Desnoyers rapporte dans son *Histoire de la paroisse de l'Ange-Gardien 1748-1884*.

«Au jour fixé, 19 octobre, eut lieu à Séraphine l'assemblée sous la présidence de Messire Turcot, à 3 h 5 selon celui-ci, à 2 heures et quelques minutes, d'après les opposants. Le curé de Saint-Césaire voulait bâtir la chapelle au centre de Séraphine, les opposants à la Grande Ligne. Messire Turcot, voyant que la minorité seulement des personnes présentes se déclarait en sa faveur, termina brusquement l'assemblée pendant qu'un certain nombre d'intéressés s'y rendaient.»

«Les opposants aux vues du curé ne laissèrent pas tomber la chose sans mot dire. Le 21 octobre, 73 d'entre eux signent une requête à Mgr Bourget, censurant les procédés du curé. Expliquant l'affaire à leur façon et donnant leurs raisons pour bâtir à la Grande Ligne.

Ils exposent à Sa Grandeur que le président de l'assemblée ouvrit celle-ci avant l'heure fixée malgré les réclamations, que 78 intéressés étaient présents et que requis de dire s'ils voulaient bâtir une chapelle presque tous répondent : Oui... mais nous voulons la bâtir à la Grande Ligne. Sur ce, la division ayant été

faite, 25 seulement veulent bâtir vers le milieu du rang Séraphine et 53 à la Grande Ligne, première place projetée. Beaucoup d'autres... intéressés étaient alors en chemin pour se rendre à... l'assemblée... et aussi pour s'opposer à bâtir vers le milieu du rang Séraphine. Cet endroit, continue la pétition occasionnera de grand travaux... par des chemins neufs qu'il faudra ouvrir et entretenir à travers le bois pour communiquer d'un rang à l'autre...de plus la place n'est ni centrale ni propice pour un cimetière. Vos suppliants... ont cru s'apercevoir qu'il y a eu partialité de la part de Messire le président... qui a terminé l'assemblée en disant aux personnes présentes : Vingt-cinq veulent bâtir, c'est suffisant et il s'est à l'instant retiré.»

Comme nous le constatons dans son rapport à l'évêque de Montréal, le curé Turcot révoque certains faits, mais il corrobore le nombre de 25 personnes demandant de bâtir à cet endroit. Il constate qu'ils sont minoritaires, mais pour lui, le milieu du rang Séraphine est le meilleur endroit pour construire une chapelle et par la suite une église.

Maintenant, rapportons-nous en 1851, la population totale de la paroisse de Saint-Césaire est de 5494 personnes. Cette paroisse est vaste. Elle englobe ce qui est aujourd'hui le territoire des Quatre Lieux. Il devient de plus en plus évident que certains paroissiens se trouvent assez éloignés du village de Saint-Césaire, de son curé, et de l'église, etc. La nécessité d'un démembrement se discute de plus en plus parmi les habitants surtout ceux situés près des «Townships» de Granby et Farnham.



Le major Toussaint-Hubert Goddu

Durant l'été 1851, le major Toussaint-Hubert Goddu, propriétaire dans le rang Séraphine, mais établi sur la Grande Ligne, prend l'initiative d'un mouvement et il fait dresser une requête signée par plusieurs citoyens, demandant à l'évêque de Montréal de bien vouloir créer une nouvelle paroisse dans cette partie de Saint-Césaire. Qui était ce major Goddu?

Né à Saint-Denis, le 28 janvier 1793, il est le fils de Joseph Goddu, cultivateur, et de Marie Charron. À 15 ans il est commis à Montréal. Puis il s'enrôle en 1812 dans les Volontaires de Québec commandés par le major Joseph Bouchette. Transféré ensuite au 3^e bataillon de milice incorporée, il prend part à la bataille de Châteauguay. Déjà, enseigne, il est promu capitaine le 25 mars 1813 et major le 7 février 1815. Après la guerre, il s'établit à Sainte-Marie-de-Monnoir et il y reste jusqu'en 1835. Après un essai infructueux d'établissement dans le Township de Weedon, il se fixe à Saint-Césaire.¹ Il exerce à cet endroit le métier de charpentier.

En 1837, il est un des animateurs du mouvement politique dans cette paroisse. Quand le 22 novembre, Wetherall entreprit sa marche sur Saint-Charles, Goddu et quelques partisans, voulant aller avec Malhiot prêter main-forte aux patriotes qui s'y étaient retranchés, s'emparèrent du magasin de William Unsworth Chaffers, marchand et magistrat stipendiaire de Saint-Césaire et avec les armes et munitions qui s'y trouvaient, équipèrent une «brigade» qui se mit en marche le 24. Lui et ses hommes se rendirent à la Pointe-Olivier paroisse de Saint-Mathias, où ils demeurèrent du 25 au soir jusqu'au soir du 27 novembre. Son but était, reconnaît-il franchement dans son interrogatoire, d'intercepter les troupes de Wetherall à leur retour de Saint-Charles. Il y eu en effet escarmouche à la Pointe-Olivier le soir du 28, mais Goddu et ses hommes s'étaient déjà retirés, un ordre de retraite ayant été donné.

Se sachant marqué pour l'arrestation, il se cache une huitaine de jours à Saint-Hyacinthe, puis il tente de passer aux États-Unis, mais livré par un ami chez qui il était arrêté pour demander un renseignement concernant sa route, il est conduit à Saint-Césaire puis à Montréal où il est emprisonné, le 12 décembre 1837. Il est l'un des huit qui, en juin 1838, acceptent de signer, en retour de l'amnistie des autres prisonniers, la confession réclamée par Durham. Il est condamné à l'exil et est embarqué pour les Bermudes. Le désaveu de lord Durham ayant mis fin à sa sentence, il quitte les Bermudes le 1^{er} novembre 1838 et il se fixe à Burlington au Vermont. En 1839, il risque sa rentrée au Canada, mais il est appréhendé à Saint-Césaire et reconduit à la frontière avec défense de récidiver. Il n'en rentre pas moins

¹ Il avait reçu une terre en récompense pour ses exploits lors de la guerre de 1812-1815 contre les Américains.

définitivement au Canada deux ans plus tard, en 1841. Marié en premières noces à Marie-Joseph Bisailon, de Sainte-Marie-de-Monnoir et devenu veuf, il s'était remarié à Montréal, le 19 août 1833 avec Sophie, fille de Jean-Baptiste Morisseau et de Marguerite Élie. Le major Goddu meurt à Montréal le 14 août 1879.²

Il faut attendre une deuxième pétition plus importante par le nombre de signataires, pour que les autorités religieuses bougent dans ce dossier. En effet c'est une requête signée par 114 propriétaires qui est présentée à l'Évêque de Montréal le 13 septembre 1851. Cette pétition contient une majorité de tenanciers de cette partie de la seigneurie de Saint-Hyacinthe, connue sous le nom de la seigneurie Dessaulles. Ces pétitionnaires habitent les rangs Papineau, Séraphine, Saint-Georges et une partie des rangs Casimire et Saint-Charles. Elle est certifiée et signée par le curé Joseph-André Provençal de Saint-Césaire, L.J. Coté et J.M. Thibaudier.

Les raisons évoquées par ceux-ci pour se séparer de la paroisse de Saint-Césaire sont :

1. Que leurs habitations et terres établies dans ladite seigneurie Dessaulles, sont pour la plupart très éloignées de l'église de Saint-Césaire.
2. Que la distance et les mauvais chemins, surtout le printemps et l'automne, les exposent à de grandes difficultés pour envoyer leurs enfants aux instructions chrétiennes, et pour s'y rendre eux-mêmes régulièrement.
3. Que cette partie de la seigneurie est déjà habitée par près de 180 familles et vu le nombre de terres non encore concédées ou non habitées, la population doit augmenter rapidement, de manière à former plus tard une paroisse populeuse.

En conséquence, ces suppliants demandent l'érection d'une nouvelle paroisse sous l'invocation du Saint-Ange-Gardien ou de tout autre saint convenant à l'Évêque. Ce nom a été suggéré à l'évêque par le curé Provençal. En effet, celui-ci venait de Château Richer paroisse voisine de l'Ange-Gardien sur la côte de Beaupré.

Ce territoire est compris entre le Township de Granby à l'Est, celui de Farnham au Sud, le chemin de la Grande Ligne de Saint-Césaire à l'Ouest et une partie de territoire desservi par le curé de Saint-Pie au Nord.

À cette requête va s'opposer encore des tenanciers (12) demeurant dans les rangs Saint-Charles, Dwyer, (Petit-Saint-Charles), et Saint-Joseph (Rue Principale aujourd'hui) ces rangs étant encore situés dans Saint-Paul-d'Abbotsford aujourd'hui. Ces gens trouvent que l'église projetée est trop éloignée de chez eux et que l'union avec la nouvelle paroisse ne peut être que temporaire, vu qu'avant longtemps, ils espèrent une nouvelle paroisse sous le vocable de Saint-Paul-d'Abbotsford. L'évêque n'y fait droit qu'en partie comme nous le verrons.

Voici comment l'historien Isidore Desnoyers nous fait part de l'érection de la paroisse de l'Ange-Gardien en 1851.

«Le 16 octobre, le député de l'Évêque fit son opération de rigueur, sur les lieux, après avoir donné des notices. Accompagné du curé de St-Césaire, il parcourt d'abord divers rangs, supposés devoir faire partie de la future paroisse, Dwyer, Papineau, Séraphine, et s'arrête chez le Sieur Augustin Viau, à l'entrée de ce dernier rang. Procédant, là, en présence du peuple assemblé, il détermine les limites putatives de la paroisse demandée, laquelle devra comprendre les concessions ou parties de concessions énumérées dans le décret d'érection, ci-dessus cité. Cela fait, Messire Truteau reçoit la requête des opposants extra paroissiaux et n'y fait droit qu'en partie.»

«Toujours en compagnie de Messire Provençal, le député cherche ensuite un local convenable pour le futur établissement religieux et s'arrête à la terre du Sieur Alexandre Chicoine, au nord du chemin de

² Cette courte biographie est tirée de l'ouvrage suivant : Fauteux, Aegidius, *Patriotes de 1837-1838*, Montréal, Éditions des Dix, 1950, p. 256-258.

Séraphine. Le Sieur Chicoine offre 1 x 4 arpents de sa terre et le député règle que l'Église bâtie sur cet emplacement aura 110 x 46 pieds et 24 pieds de carré, la sacristie 30 x 30 pieds. Alors les Sieurs Pierre Charron et Jos Mercier, cèdent ensemble 1 x 4 arpents sur leur terre respective, de l'autre côté du chemin, en face de la future église. Messire Truteau accepte ce terrain, et règle que dessus sera bâti un presbytère de 40 x 30 pieds et 13 pieds de carré. Ces édifices seront construits en pierre et à mesure française prise à l'intérieur.

Signé : A. F. Truteau, Vicaire général doyen.»

«Le 20 octobre, Mgr Bourget approuva le susdit procès-verbal en ce qui concerne les édifices et permit aux habitants de procéder. Le lendemain il donna son décret d'érection. Dans ce document l'Évêque de Montréal déclare d'abord qu'il ne fait droit qu'en partie à la requête des opposants, puis, dérogeant au décret du 24 septembre 1833, par lequel Mgr Joseph Signay, Évêque de Québec, érigea canoniquement la paroisse de St-Césaire, il détache de cette dernière paroisse les rangs : Papineau, Séraphine, Saint-Georges et partie des rangs : Casimire et Saint-Charles pour en former une nouvelle paroisse conjointement avec une partie du rang Abbotsford...Saint-Joseph et le rang Petit Saint-Charles (Dwyer) lesquels jusqu'ici n'ont appartenu à aucune paroisse et les érige en titre de cure et de paroisse, sous l'invocation du Saint-Ange-Gardien, dont la fête se célèbre tous les ans, le deuxième jour d'octobre, comprenant ladite nouvelle paroisse, une étendue de territoire d'environ trois milles de longueur sur environ huit milles de largeur. Suivent les bornes dont le détail serait fastidieux.»

Donné à Montréal le 21 octobre 1851

Signé : Ig. Évêque catholique de Montréal

Contresigné : J. O. Paré, chanoine secrétaire»

(Archives Évêché de Montréal)

Cependant, hélas, la bisbille allait continuer pendant des années entre les tenanciers de ce territoire,³ requête après requête à l'évêque, les uns n'acceptant pas cet emplacement pour la construction de l'église, lui préférant le début du rang Séraphine et de la Grande Ligne (aujourd'hui la route 235), puis un autre groupe d'habitants un autre emplacement au milieu du rang Séraphine, tout ceci amène la controverse. Pour certains autres tenanciers c'étaient absolument deux paroisses...qu'ils voulaient, d'autres n'en voulaient pas, c'est cependant ce qui arrivera plus tard avec la fondation de Saint-Paul d'Abbotsford, enfin d'autres paroissiens ne veulent pas quitter la paroisse de Saint-Césaire, etc. La division règne parmi les gens de l'Ange-Gardien. Régulièrement durant ces années l'Évêque change les limites de la future paroisse, cependant cela ne suffit pas à calmer les esprits. Depuis l'érection de la paroisse le 21 octobre 1851, jusqu'au 26 septembre 1855, les fidèles de l'Ange-Gardien continuèrent comme par le passé, à se rendre à l'Église de Saint-Césaire. La paix va revenir avec un compromis.

«À tous ceux qui les présentes verront savoir :

Le neuf juillet mille huit cent cinquante-quatre, sur les quatre heures après-midi, nous nous sommes transportés avec Messire le curé de Saint-Césaire et notre secrétaire sur le terrain destiné à la construction de la nouvelle église de la paroisse de l'Ange-Gardien, lequel est situé au point du Sud-Est d'intersection du rang Saint-Georges et de la Grande Ligne Là, environné de la presque totalité de la population du lieu, après l'acceptation des huit arpents de terrain et l'instruction religieuse donnée au peuple. Nous avons béni Messires P. J. Crevier et B. J. Lemaire, assistants de l'Évêque aussi présents. Solennellement et vénéré avec tous les fidèles la Croix préparée pour la circonstance et nous avons attaché à perpétuité 40 jours de vraie indulgence applicable aux vivants et aux morts à toute pratique de dévotion que l'on ferait devant cette croix et à toute marque de respect religieux que l'on rendrait à ce signe auguste de notre salut.»

Fait et passé audit lieu...enregistré à Saint-Césaire...

J. C. Évêque de St-Hyacinthe

Par monseigneur G. S. Kertson, diacre secrétaire.

³ Voir à ce sujet le livre d'Isidore Desnoyers *Histoire de la paroisse de l'Ange-Gardien 1748-1884*, les pages 11 à 38.

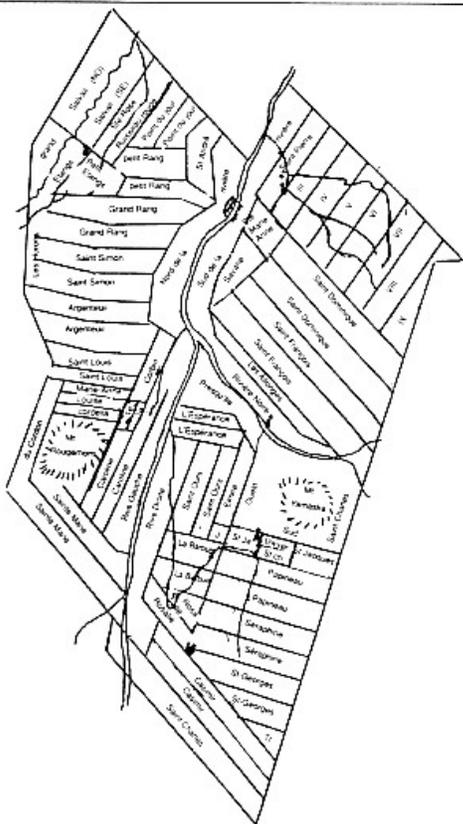
Le 24 août 1854, la nouvelle paroisse est reconnue par l'autorité civile. Selon Desnoyers, aucun édifice religieux ne fut construit sur le territoire avant la construction d'une chapelle (en attendant la construction d'une église de pierres). Celle-ci s'ouvrit au culte que le 26 septembre 1855. Elle fut construite par corvée, elle avait une soixantaine de pieds de long sur une trentaine de large et était assez haute de quarré et de comble pour y faciliter un jubé au besoin. Les travaux débutèrent le premier juillet 1855. Voici comment le curé Provençal relate les faits concernant cette construction.

«Nous fîmes appel à la paroisse pour le 9 du courant, afin de couper et rendre sur place tout le bois de charpente pour bâtir une chapelle. En effet le jour indiqué, à la tête de 50 hommes et avec plusieurs paires de bœufs, il nous fut possible de rendre tout le bois sur place. Continuant nos corvées, toujours sous les auspices du St-Ange Gardien, nous avons pu mettre notre chapelle logeable, après avoir dépensé seulement 28.10 livres... En cette circonstance, le Major T. H. Goddu se montra un des plus zélés et des plus actifs. Il traça et tailla lui-même tout le bois de charpente, donnant ainsi gratis, 15 bonnes journées d'hommes.»⁴

Les travaux pour la construction de l'Église de pierres actuelle débutèrent le 2 octobre 1859 et les ouvrages intérieurs furent terminés seulement en mai 1867.

Comme on vient de la voir, contrairement à ce que certains affirment, que les curés contrôlaient tout dans la paroisse et bien ici on se rend compte que parfois cela n'était pas toujours le cas...

Gilles Bachand



Carte montrant les rangs concédés par les seigneurs



Le curé Joseph-André Provençal de la paroisse de Saint-Césaire

⁴ Desnoyers, Isidore, *Histoire de la paroisse de l'Ange-Gardien 1748-1884*, Société d'histoire des Quatre Lieux, 2002, p. 38.



NOTES HISTORIQUES

Patrimoine naturel des cisterciens de Rougemont

Le domaine de l'Abbaye cistercienne de Rougemont en Montérégie constitue un patrimoine naturel unique au Québec. Arrivé à Rougemont en 1932, cet ordre monastique s'est rapidement intégré à l'économie régionale en choisissant la pomiculture comme activité lucrative afin d'assurer sa subsistance et son indépendance financière. Avec ses 35 hectares de pommiers, le verger des cisterciens est le plus important du Québec à être ouvert à l'autocueillette. Une partie des récoltes sert également à la fabrication de vinaigre de cidre, de jus de pomme et d'un cidre élaboré selon la méthode champenoise. En étroite relation avec la nature, les moines ont aménagé sur leurs terrains de vastes espaces verts qu'ils réservent en partie au recueillement des membres de leur communauté, ou qu'ils destinent au repos des visiteurs. De plus, en 2008, ils ont transformé leur forêt de 50 hectares en réserve naturelle privée dans le but de préserver la faune et la flore exceptionnelles du mont Rougemont.

Un patrimoine naturel exceptionnel



Vue aérienne du domaine des cisterciens à Rougemont, 2009

En 2008, les moines de l'Abbaye cistercienne Notre-Dame de Nazareth à Rougemont créaient une réserve naturelle privée sur le mont Rougemont en Montérégie. L'espace protégé, une forêt d'une superficie de 50 hectares, fait partie d'un écosystème exceptionnel abritant près de 800 espèces végétales, plus de 180 espèces d'oiseaux, une quinzaine d'espèces de reptiles et d'amphibiens, et une quarantaine d'espèces de mammifères. Certaines de celles-ci sont menacées ou considérées comme vulnérables ou rares. La décision des cisterciens de préserver ce riche refuge naturel situé sur les terres de l'Abbaye traduit de façon éloquente les rapports étroits qui unissent cet ordre monastique à la nature depuis des siècles.

Événement sans précédent dans l'histoire moderne du Québec, la crise du verglas de janvier 1998 a amené les cisterciens de Rougemont à s'interroger davantage sur la fragilité de la nature qui les entoure et la nécessité de la protéger. Partiellement privée d'électricité pendant un mois et dévastée par les dommages considérables causés aux forêts environnantes, la Montérégie a été l'une des régions les plus durement

touchées par la tempête de verglas. Une décennie plus tard, après bien des démarches auprès du ministère des Ressources naturelles, les cisterciens mettaient sur pied la première réserve naturelle privée sur le mont Rougemont, en collaboration avec l'organisme sans but lucratif Nature-Action Québec, l'Association pour la protection et le développement durable du mont Rougemont et le gouvernement du Québec. Désormais interdite à la circulation humaine, la forêt de l'Abbaye représente pour la communauté un havre de paix pour les espèces animales, végétales et minérales où la nature peut refaire ses forces. Les cisterciens de Rougemont voient cette réserve comme un véritable monastère végétal. À travers la sauvegarde de ce patrimoine vert, ils désirent rappeler l'importance de la conservation des ressources naturelles dans un monde trop souvent régi par la surconsommation et le gaspillage, des tendances contraires aux valeurs monastiques.

Historique de la communauté



Les quatre fondateurs de la communauté de Rougemont, 1932

Dans la foulée de la réforme de l'Église catholique en Europe au XII^e siècle apparaît chez les moines bénédictins une volonté de revenir à la simplicité de la vie monastique promulguée par saint Benoît six siècles plus tôt. C'est ainsi que naît l'ordre cistercien en 1098 en Bourgogne avec la fondation de l'Abbaye de Cîteaux dans une région de terres marécageuses située à proximité de Dijon. Par la suite, l'ordre se répand progressivement à travers l'Europe. Au début des années 1930, le Père abbé de l'Abbaye cistercienne de Lérins, établie sur l'île Saint-Honorat en Côte-d'Azur, envisage de fonder un monastère au Vietnam. À la faveur d'un voyage en Asie, il fait la rencontre de missionnaires canadiens qui l'avisent de l'engouement que connaît le Canada pour les missions religieuses. Le français étant la langue d'usage traditionnelle dans cette congrégation cistercienne, le Père abbé saisit alors l'opportunité de tirer profit du bassin francophone du Québec.

En 1932, quatre moines (au lieu des douze habituels) choisissent de s'installer dans le village de Rougemont. Leur choix est principalement dicté par la volonté de s'intégrer à une économie locale qui repose sur l'exploitation d'un produit de la terre. En plus de ses activités pomicoles, la région a également l'avantage de ne pas être habitée par une communauté de moines de la famille bénédictine. Les Trappistes, issus d'une réforme de l'ordre cistercien au XVII^e siècle, sont déjà présents dans la région de Montréal, à [La Trappe d'Oka](#) (1881), et au Saguenay-Lac-Saint-Jean, à l'Abbaye cistercienne de Mistassini (1892). Les Bénédictins sont, quant à eux, installés en Estrie à Saint-Benoît-du-Lac depuis 1912. Ces trois ordres partagent le même héritage francophone, obéissent tous à la règle de saint Benoît et vivent d'une économie locale, d'une entreprise reposant sur le terroir. De leur côté, les cisterciens de Rougemont conservent la volonté de mener une vie discrète et retirée du monde extérieur. Pour cette raison, ils choisissent de se fonder dans l'économie pomicole de la région rougemontoise, sans développer de produits commerciaux qui les distingueraient rapidement au sein de la société québécoise.

Un immense verger au cœur d'un vaste domaine

La pomiculture est une activité traditionnelle en Montérégie. Suivant la règle de vie édictée par saint Benoît au VI^e siècle, le quotidien des moines cisterciens est rythmé par des prières, des lectures et le travail manuel. Acte d'humilité et de simplicité, ce travail et l'exploitation des ressources naturelles doivent permettre aux moines d'assurer leur subsistance et de vivre en autarcie presque complète, tout en laissant leur esprit libre de se consacrer à Dieu. À leur arrivée à Rougemont, « la capitale de la pomme », les cisterciens restaurent un grand verger et choisissent de s'adonner à la pomiculture comme mode de subsistance, plutôt que d'exploiter un vignoble comme ils avaient coutume de le faire en France. En s'intégrant à l'économie pomicole de Rougemont, qui s'est développée à la fin du XIX^e siècle, les cisterciens trouvaient le lieu idéal et l'occupation parfaite pour vivre en conformité avec leurs vœux monastiques et leur volonté de célébrer la création divine par leur union avec la nature.

Jusqu'aux années 1980, les pommes du verger de l'Abbaye se retrouvaient dans les épiceries de la région. Toutefois, la venue des grandes chaînes de magasin d'alimentation changera la donne de l'économie locale et intensifiera la concurrence entre les fournisseurs de produits agricoles. Un nouveau défi s'impose alors aux moines, car les moyens de production de l'agriculture à grande échelle ne cadrent pas avec la notion du travail des cisterciens. Résolus à mener une vie modeste et humble, ils se détournent alors de la culture commerciale de la pomme et transforment leur verger pour le rendre accessible à l'autocueillette. Avec une superficie de 35 hectares et plus d'une douzaine de milliers de pommiers, ce verger est le plus grand du Québec ouvert à l'autocueillette.



Variétés de pommes disponibles au verger des cisterciens

Les cisterciens veulent offrir une expérience unique aux visiteurs. Pour ce faire, ils cultivent des poires (Beauté flamande) en plus d'une douzaine de variétés de pommes dont certaines très populaires comme la Lobo, la McIntosh et la Paulared, et des raretés comme la Shamrock. Dans le respect de la nature environnante, les pratiques d'agriculture des cisterciens reposent sur des principes agrobiologiques qui permettent de réduire au minimum l'arrosage de produits chimiques. À cet égard, ils cultivent des variétés résistantes aux parasites et nécessitant très peu de fongicides ou d'insecticides, telles que la Liberty, la Golden Russet, la Honeycrisp et la Spartan. Pour les cisterciens, l'autocueillette donne également aux visiteurs une occasion privilégiée de se réunir en famille pour prendre contact avec la nature, en une sorte de pastorale familiale. Ainsi, la vocation du verger de l'Abbaye est conforme à l'équilibre de vie que cultivent les cisterciens.

Du cidre selon la méthode champenoise



Cidre produit par les cisterciens de Rougemont

En plus de son grand verger, la communauté cistercienne de Rougemont est aussi connue pour sa production de cidre. Dès son arrivée au Québec en 1932, elle restaure un verger laissé à l'abandon et plante quelques vignes. Comme le climat québécois rend difficile la culture de la vigne et la production du vin, les moines optent rapidement pour la production de cidre en adaptant leur technique de vinification au jus de la pomme. Au début des années 1970, forts de l'expérience accumulée, ils se font octroyer un des premiers permis de distribution publique de cidre par la Régie des alcools du Québec. Malgré la demande croissante pour les produits de cidre au Québec depuis les années 1990, la production des moines demeure modeste et artisanale, en accord avec leur conception du travail qui se doit de rester une voie vers Dieu, sans devenir une activité axée sur la rentabilité. Afin de préserver l'intimité et la tranquillité de la vie monastique, la mise en marché du cidre cistercien se fait d'ailleurs avec discrétion, sans dégustation sur place ni visite guidée de la cidrerie. Il n'en demeure pas moins un produit remarquable du terroir rougemontois.

En effet, le cidre des cisterciens est fabriqué selon la méthode champenoise. Cette méthode de production de vins mousseux a été mise au point au XVI^e siècle par des moines bénédictins de la région de Limoux dans le sud de la France. Elle sera perfectionnée au siècle suivant par le bénédictin dom Pérignon, dont le nom est aujourd'hui attribué à des cuvées exceptionnelles de champagne produit par la célèbre maison Moët & Chandon. À l'Abbaye de Rougemont, la fabrication du cidre commence à la fin du mois d'octobre. Le jus est extrait de pommes tombées au sol qui seront broyées, puis pressées. En une seule journée, les 3 000 litres nécessaires à la production annuelle de cidre sortent de la presse à jus. Des dizaines de milliers de litres supplémentaires seront vendus comme jus de pomme ou serviront pour la fabrication de vinaigre de cidre.

La boisson subit une première fermentation en cuve au cours de laquelle de la levure de champagne et du sucre ajoutés au jus entrent en réaction pour produire de l'alcool et du gaz carbonique. Après quelques mois en cuve, le cidre est embouteillé et une deuxième fermentation se poursuit en bouteille. Cette deuxième fermentation, qui permet au cidre d'atteindre les 12 % d'alcool qu'on retrouve habituellement dans les champagnes, est caractéristique de la méthode champenoise. Par la suite, le cidre repose dans une chambre de vieillissement pendant quatre ans afin qu'il puisse développer ses arômes. Au terme de ces quatre années vient l'étape finale du dégorgement. Cette opération délicate consiste à faire descendre les dépôts dans le goulot puis à créer un bouchon de glace en plongeant la pointe de la bouteille dans une solution liquide maintenue à - 25 degrés Celsius. En décapsulant la bouteille, le moine chargé du dégorgement fait sauter le bouchon de glace et pose un bouchon de liège. Le cidre est alors prêt pour la vente. Ce produit fin est le fruit de la rencontre authentique entre le terroir pomicole rougemontois et le savoir-faire européen, notamment issu de la tradition bénédictine ancestrale.

Rapport à la nature



Jardin de l'abbaye cistercienne de Rougemont: les bancs incitent à la contemplation de la nature

En plus de la réserve naturelle privée et d'un imposant verger, le patrimoine naturel des cisterciens se compose également de nombreux espaces verts aménagés sur les terrains de l'Abbaye, une propriété d'une superficie totale de plus de 100 hectares. Pour les moines, la contemplation de la nature favorise l'embellissement de la vie intérieure et représente une voie d'accès à Dieu. Aux alentours du monastère, divers lieux sont donc destinés à favoriser la prise de contact avec la nature et le recueillement. Certains d'entre eux sont ouverts aux visiteurs, alors que d'autres demeurent privés, à l'usage exclusif de la communauté cistercienne.

Réservé aux moines, un petit espace appelé le jardin du préau reprend des éléments architecturaux classiques chez les cisterciens : un cloître extérieur de forme carrée, représentant l'univers, où s'écoule l'eau d'une fontaine, symbole de vie. La présence de fontaines sur les terrains de l'Abbaye témoigne de l'importance de l'eau dans l'histoire et la liturgie des cisterciens. Au sein de la communauté, la nature n'appartient pas seulement aux vivants, mais également aux moines qui sont décédés. Un cimetière, transformé en jardin au début des années 1990, comporte une vingtaine de pierres tombales discrètement posées à plat sur le sol, laissant toute la place à la nature plutôt qu'aux monuments funéraires. Une cérémonie commémorative a lieu chaque année pour rappeler le souvenir des disparus. Cette cérémonie avait traditionnellement lieu le jour de la fête des morts, fixé au 2 novembre selon une tradition instituée à l'Abbaye bénédictine de Cluny au XI^e siècle. Mais la longueur de la cérémonie et les froides températures du mois de novembre québécois ont incité les cisterciens de Rougemont à déplacer cette cérémonie au 11 juillet, jour de la fête de saint Benoît.



Dalle funéraire du cimetière cistercien actuel

En plus des nombreux espaces naturels réservés aux moines, le domaine des cisterciens comporte aussi un vaste jardin de 10 hectares ouvert aux visiteurs et aux personnes qui font un séjour de retraite à l'hôtellerie du monastère. Aménagé au tournant des années 1980 sur l'emplacement d'un vieux verger devenu improductif, le grand jardin est traversé d'un sentier surnommé le sentier de la Paix. Ce lieu offre aux visiteurs une aire de détente exceptionnelle où se côtoient des arbres d'espèces variées, dont certaines sont rares au Québec, des arbustes décoratifs et un étang. À certains endroits, des bancs permettent aux gens de

se reposer un moment et de se recueillir dans cet environnement naturel célébrant la beauté de la création divine.

Une contribution précieuse à la sauvegarde du patrimoine naturel



Allée du verger, avec les pommes tombées au sol qui serviront à faire du cidre

À l'image de la vie monastique, la présence du vaste domaine de l'Abbaye cistercienne Notre-Dame de Nazareth dans la socio-économie de Rougemont se veut discrète et respectueuse de l'environnement humain et naturel. Celle-ci n'en enrichit pas moins depuis longtemps le savoir-faire et les produits de l'industrie pomicole de la région. De plus, l'implication des moines cisterciens dans la sauvegarde du patrimoine naturel du mont Rougemont, en collaboration avec le gouvernement du Québec ainsi que des organismes provinciaux et régionaux, accroît les retombées collectives de leur engagement religieux et de leur rapport à la nature qui en découle.

Sébastien Couvrette
Historien
Université Laval

Bibliographie

Champagne, Stéphane, « Variations monastiques », *La Presse*, 24 juillet 2003, p. B1.

Hébert, Claude, « 50 hectares de forêt protégés. L'Abbaye cistercienne convertie en réserve naturelle », *Farnham.enregion.ca*, 18 septembre 2008 (en ligne).

Létourneau, Marie-France, « Un grand jour pour les Cisterciens. 49 hectares de leur propriété de Rougemont voués à la conservation », *La Voix de l'Est*, 12 septembre 2008, p. 3.

Pelchat, Marc-André, « Réserve naturelle en milieu privé. L'initiative des Cisterciens saluée », *La Voix de l'Est*, 13 septembre 2008, p. 6.

Renier, Marie et Maude Redmond, 20 octobre 2010, *Entrevue avec le Père Jacques, responsable du verger et de la cidrerie*, Inventaire du patrimoine immatériel religieux du Québec (IPIR), Rougemont, support numérique.

Renier, Marie et Maude Redmond, 20 octobre 2010, *Entrevue avec le Père Thomas, responsable de l'aménagement paysager*, Inventaire du patrimoine immatériel religieux du Québec (IPIR), Rougemont, support numérique.

Saint-Pierre, Louise et Maude Redmond, 1^{er} octobre 2010, *Entrevue avec dom Raphaël, Père abbé des cisterciens de Rougemont*, Inventaire du patrimoine immatériel religieux du Québec (IPIR), Rougemont, support numérique.

Théberge, Pierre, « Profil communautaire et économique de Rougemont », *L'Action nationale*, mars 1985, pp. 707-721.

Nous tenons à remercier le site de l'Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique Française pour nous avoir donné le droit de reproduire cet article. <http://www.ameriquefrancaise.org/fr/>



Heures d'ouverture du local pour janvier

Malgré les inconvénients du déménagement (classement de la documentation sur les rayons de la bibliothèque et des boîtes d'archives), nous serons tout de même ouverts. L'équipe de bénévoles sera toujours présente pour vous aider dans vos recherches le mercredi de chaque semaine.

PROCHAINE RENCONTRE DE LA SHGQL ---À mettre à votre agenda---

L'origine des coutumes de la Saint-Valentin



M. Denis Morin nous entretiendra sur les origines romaines des célébrations du 14 février: les Lupercales, leur histoire et leurs rites ainsi que des survivances dans l'actuelle Saint-Valentin. Il traitera également du personnage de Saint-Valentin, des traditions printanières scandinaves et du courant de l'amour courtois médiéval. Enfin, il parlera de la Saint-Valentin au Québec, un héritage de l'Angleterre, des cartes, du code des fleurs, des propriétés particulières du chocolat et des divers symboles de cette fête.

La conférence aura lieu le 24 janvier à 19h30 à l'hôtel de ville d'Ange-Gardien, 249 rue St-Joseph.

Coût: Gratuit pour les membres, 5\$ pour les non-membres. Bienvenue à tous et à toutes!

Activités de la SHGQL

Lundi 12 décembre au mardi le 20 décembre 2011 et le mercredi 11 janvier 2012

Déménagement dans notre nouveau local. 23 bénévoles ont participé à cet exercice. Le conseil d'administration tient à les remercier sincèrement pour ce beau geste envers la Société. (Voir la liste et l'article sur ce sujet dans la revue).

Janvier 2012

Aménagement du nouveau local avec la participation de bénévoles de la Société.



Nouveautés à la bibliothèque de la SHGQL

Toutes nos nouvelles acquisitions ou dons sont systématiquement exposés dans le présentoir de nouveautés pour une période d'environ un mois, puis placés sur les rayons de notre bibliothèque.

La recherche peut s'effectuer par l'entremise d'un logiciel informatique.

Don de Clément Brodeur

Arsenault, Bona *L'Acadie des ancêtres avec la généalogie des premières familles acadiennes*, Québec, Le Conseil de la vie française en Amérique, 1955, 396 pages.

Société d'histoire régionale de Saint-Hyacinthe *La petite histoire de la paroisse de Saint-Théodore-d'Acton*, Saint-Hyacinthe, 1942, 127 pages.

Cartier, Louis-Joseph *La petite histoire de chez-nous Saint-Antoine-sur-Richelieu*, Saint-Hyacinthe, Société d'histoire régionale de Saint-Hyacinthe, 1938, 99 pages.

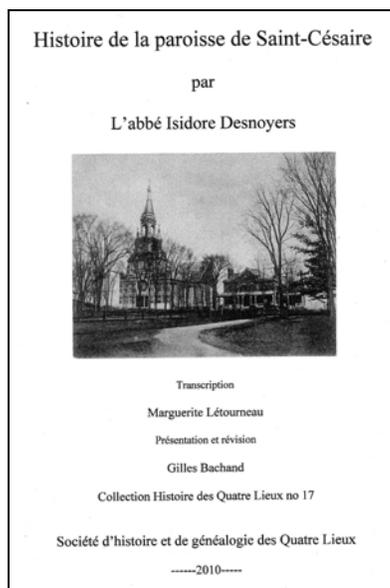
Don de Madeleine Phaneuf

Frère Élie *La famille Phaneuf-Farnsworth*, Montréal, La Croix, 1915, 264 pages.

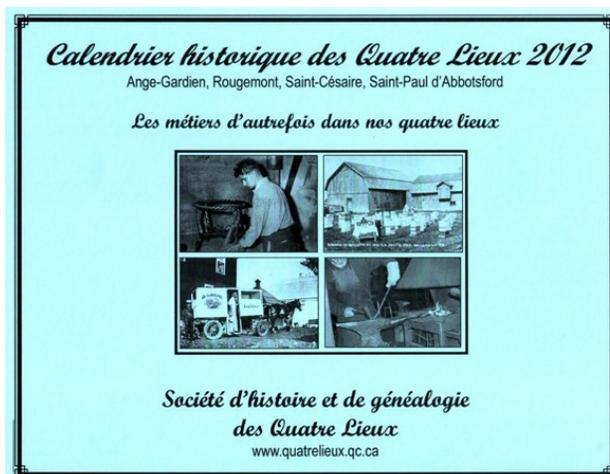
Don de meubles à la Société!

Le C.A. de la Société, tient sincèrement à remercier le Conseil d'administration de la Caisse Desjardins de Saint-Césaire et sa représentante Mme Brigitte Héroux, pour le don de meubles modernes, à l'occasion de notre déménagement dans un nouveau local. Ces meubles complètent agréablement notre nouvel aménagement. Merci beaucoup pour ce beau geste de coopération!

-- Nouvelles publications ---



Le calendrier 2012



Ces publications sont en vente au local de la Société et lors de nos activités ou en communiquant avec notre secrétariat par la poste ou courriel. Prix : 25.00\$ pour le livre de Desnoyers et 5.00\$ pour le calendrier historique.

lucettelevesque@sympatico.ca

On veut savoir : Questions et réponses

Questions

Q34 À la recherche des enfants de Jean-Baptiste Paquet(te) et Rosalie Guyon / Dion, dont le mariage a eu lieu le 17 février 1857 à Saint-Césaire.

Q35 À la recherche du mariage de Lionel Voyer et Thérèse Robert. Leur fils Robert a épousé Louise Leduc le 2 décembre 1972 à Saint-Césaire

Q36 À la recherche du mariage d'Isidore Marchand et Marie-Louise Malo dont le fils Maurice a été l'époux de Mme Azilda Lapière.

Nos activités en image

Le déménagement

Merci! Merci! Merci! Merci! Merci! Merci! Merci! Merci! Merci! Merci! Merci!

Un déménagement de cette ampleur et de surcroît en hiver, ne se fait pas sans planification et surtout sans la participation du plus grand nombre possible de bénévoles. Ce sont mille et une petites choses qu'il faut prévoir.

Depuis plusieurs mois déjà, des bénévoles étaient au travail. Dans un premier temps, nous avons placé les volumes dans des boîtes pour pouvoir vider les rayons de la bibliothèque et effectuer le même procédé pour les classeurs. Puis il a fallu organiser le nouveau local pour recevoir toutes nos collections et nos meubles (vider le nouveau local de son ameublement, lavage des murs et des tapis, la peinture, changer les serrures, corriger l'éclairage, faire des réparations, etc.). Puis maintenant le transport...six bénévoles ont répondu à l'appel avec des remorques, nous étions comblés...et en plus la température fut de notre côté... de magnifiques journées pas très froides.

Il ne faut surtout pas oublier le prêt d'équipement pour transporter tous les effets dans le nouveau local : camions, boîtes, charriots, autos, remorques, des «diables» et le plus important des «bras». Puis le remplacement de tous ces effets dans notre nouveau local. Présentement, on peut dire que notre nouvel emplacement est aménagé à 98% c'est tout un exploit et en plus, pendant la période des fêtes.

27 bénévoles ont répondu à notre appel. Au nom du conseil d'administration et en mon nom personnel, je tiens à les remercier pour ce beau geste de solidarité. Bravo! Voici la liste de ces généreuses personnes.

Jean-Luc Malouin, Maurice Girard, Pierre Bonin, André Grenier, Jean-Pierre Benoit, Lucette Lévesque, Jeanne Granger-Viens, Alice Granger-Desjardins, Louise Granger, Réjean Laliberté, Gyslaine Dion, Serge Desjardins, André Goos, Jacques Benoit, Claude Alix, Diane Gaucher, Christian Tremblay, Gilles Bachand, René Marois, Michel St-Louis, Lucien Riendeau, Daniel Brien, Madeleine Phaneuf, Jocelyne Mercure, Lucie Brodeur et Jean-Pierre Rocheleau.

Gilles Bachand



Claude Alix, Jeanne Granger-Viens et Alice Granger placent les périodiques sur les rayons



Lucette Lévesque et Jeanne Granger-Viens et le classement de la documentation



Les remorques en attente du chargement des classeurs et des boîtes d'archives



André Goos, Serge Desjardins et Alice Granger et le déménagement de nos archives historiques

Merci beaucoup pour votre participation à ces journées exceptionnelles qui resteront mémorables pour nous tous et l'histoire de notre Société. Sans vous nous ne serions pas là!

Merci à nos commanditaires



Il y a une place ici pour votre carte professionnelle

Merci de nous encourager



Saint-Césaire

Culture,
Communications et
Condition féminine
Québec

Ministre Christine St-Pierre

Agir pour Iberville



ASSOCIÉE NATIONALE
QUÉBEC
Place aux citoyens

Marie Bouillé
Députée d'Iberville

Tél : 450 346-1123
Sans frais : 1 866 877-8522
www.MarieBouille.org

Tourisme
Québec

Nicole Ménard #

Ministre du Tourisme et ministre responsable
de la région de la Montérégie

LMI LE MATÉRIEL INDUSTRIEL LITEE
INDUSTRIAL SUPPLIES LTD.
CONSTANT AIR-FLO



325, Grande Caroline Rougemont (Québec) JOL 1M0
Montréal : (514) 878-9675
Rougemont : (450) 469-4935
www.lmi-caf.com • constant@lmi-caf.com

A. Lassonde Inc.

170, 5th Avenue, Rougemont (Québec) Canada JOL 1M0
Tel./tel. : (450) 469-4926/(514) 878-1057
Téléco./fax : (450) 469-1816
Site Internet / Web Site : www.lassonde.com

Rougemont OASIS FROST
ALLEN'S SUN-MAID

SmartWay Transport Partnership

Claude Robert
Président / Chef de la direction
President / Chief Executive Officer

Tel/Tel: 514 521-1011
Cellulaire/Cellular: 514 592-2727
Sans frais/Toll free: 800 361-8281
Téléco./Fax: 450 641-3471

20, boul. Marie-Victorin Blvd
Boucherville (Québec) Canada J4B 1V5
crobert@robert.ca www.robert.ca

Robert transport

OLYMEI S.E.C./L.P.



2200, av. Pratte, St-Hyacinthe (Québec) Canada J2S 4B6
Tél.: (450) 771-0400
Fax: (450) 773-6436
www.olymei.ca

Société Richelieu
St-Jean-Baptiste SSIBRY Yamaska Inc.

558, rue Concorde Nord, bureau #1
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4P3
tél. : 450-773-8535

Desjardins
Caisse de Granby -
Haute-Yamaska

Desjardins
La Caisse Populaire
de l'Ange-Gardien

Desjardins
Caisse de Marieville-Rougemont

Desjardins
Caisse populaire
de Saint-Césaire

Ange Gardien

Hôtel de ville
Municipalité d'Ange-Gardien
249, rue Saint-Joseph
Ange-Gardien Qc
J0E 1E0

Tél. (450) 293-7575
Fax : (450) 293-6635

1111, avenue Saint-Paul
Saint-Césaire (Québec) JOL 1T0
Téléphone : 450 469 3108 poste 229
Télécopieur : 450 469 5275
cynthia.bosse@bellnet.ca
www.ville.saint-cesaire.qc.ca

Saint-Césaire
Ville en mouvement

Saint-Paul d'Abbotsford

926, rue Principale Est
Saint-Paul d'Abbotsford, Qc J0E 1A0
Téléphone : (450) 379-5408
Télécopieur : (450) 379-9905
Courriel : d.rainville@videotron.ca

Municipalité
de Rougemont

51, chemin de Marieville
Rougemont, (Québec) JOL 1M0
Téléphone : (450) 469-3790
Télécopie : (450) 469-0309

NRC

2430, Principale
St-Paul d'Abbotsford, QC
J0E 1A0

Transport et EXCAVATION

François Robert inc.

- ✓ Résidentiel
- ✓ Industriel
- ✓ Commercial
- ✓ Agricole
- ✓ Installation septique

Bureau : (450) 293-5858
Cell François : (450) 360-9114
Stéphane : (450) 360-9113
Télécopieur : (450) 293-5656

526, rang Séraphine
Ange-Gardien J0E 1E0
RBQ #9004-6030-10

Info@excavationfrancoisrobert.com